

## **Interpellation du Conseiller communal Philippe Boïketé sur la fin des chèques consommation.**

Au Collège des Bourgmestre et échevins,

La Note de politique générale 2025-30 du 28 avril 2025 prévoit que « *Le modèle des chèques-sports et de consommation locale sera dupliqué pour la culture, la rentrée scolaire et les périodes de crises* ». Si le dispositif des chèques-sports est toujours d'actualité, celui des chèques consommation semble s'être arrêté après deux éditions. Pas de distribution en 2024 et toujours rien en 2025. Cette même note précise que les « *politiques de soutien au commerce local seront pérennisées* », sans préciser si la majorité reprendra la distribution de chèques consommation. 600.000 euros injectés chaque année directement dans l'économie locale. Ces chèques sont donc essentiels pour la population et les commerces. C'est un soutien au pouvoir d'achat des ménages et une bouffée d'air pour nos commerces qui ferment les uns après les autres.

Pourquoi n'avez-vous pas organisé une distribution de chèques consommation en 2024 et 2025 ?

Comment ont été dépensés ces 2 x 600.000 euros ?

Comptez-vous reprendre la distribution de chèque consommation durant cette législature ? Si oui, quand ?